



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22069135

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Unternehmensgerichts EUPEN

31. Mai 2022

IA/
der Greffier **Greffe**

N° d'entreprise : **460 996 458**

Nom

(en entier) : **NOMAINVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Eichenberg 41 - 4700 EUPEN**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 6 mai 2022 ressort que l'assemblée a confirmé unanimement que :

- Cheniclem Private Equity s.a. (BCE 0828.125.622) est nommée administratrice pour une durée de trois ans jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels 2024. Elle sera représentée de façon permanente par Monsieur Bernard Jolly.

- Noël Management & Finance s.a. (BCE 0451.640.611) est nommée administratrice pour une durée de trois ans jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels 2024. Elle sera représentée de façon permanente par Monsieur Yves Noël.

- Cheniclem Private Equity s.a. (BCE 0828.125.622) est nommé administrateur délégué pour une durée de trois ans jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels 2024. Elle sera représentée de façon permanente par Monsieur Bernard Jolly.

Cheniclem Private Equity s.a.
représentée par M. Bernard Jolly
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).